



ADDITIF N°~~002~~ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)

AU LIEU DE :

ENVELOPPE B : OFFRE TECHNIQUE

b.1. Les références du soumissionnaire

a) La preuve d'avoir déjà exécuté deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre la 1^{ère} et la dernière page, bordereau de livraison signé par le Maître d'ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ce marché) ;

b.2. propositions techniques

a) Prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé.

b.3. La preuve de la disponibilité des autorisations

a) Autorisation du fabricant ou de l'agrément délivré au prestataire ;

b.4. le délai de livraison ≤ 30 jours maximum.

b.5. La preuve du service après-vente

au minimum 01 agence sur le territoire national, disponibilité de stock des pièces de rechange, personnel technique titulaire des diplômes en mécanique automobile et justificatif d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance automobile et la formations du personnel du Maître d'Ouvrage.

b.6. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractère administratif et technique régissant le marché, à savoir :

- a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- b. Le Descriptif des Fournitures (DF).

b.7. Période de garantie ≥ 06 mois

b.8. Capacité Financière ≥ 20 000 000 FCFA

GRILLE D'EVALUATION

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ; O/N
- 2) Pièce falsifiée ou scannée; O/N
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ; O/N

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; O/N
- 2) Absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; O/N
- 3) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément délivré au prestataire ; O/N
- 4) Absence d'engagement formel par une attestation de garantie signée du soumissionnaire pour assistance technique durant la période de garantie ressortant la liste ou le descriptif des pièces de rechange et la fréquence d'intervention sur le site; O/N
- 5) Capacité financière inférieure à vingt millions (20 000 000) francs ; O/N
- 6) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification. O/N

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ; O/N
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ; O/N

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise O/N
 2) Le service après-vente O/N
 3) Chronogramme et délai de livraison inférieur ou égal à 30 jours O/N
 4) La période de garantie de 6 mois au moins O/N
 5) Descriptif des fournitures et CCAP paraphés et signés aux dernières pages O/N

LIRE :

ENVELOPPE B : OFFRE TECHNIQUE

b.1. Les références du soumissionnaire

La preuve d'avoir déjà exécuté deux (02) Projets (Bon de Commande Administratif ou Lettre Commande ou Marché) en fourniture au cours des cinq (05) dernières années d'un montant cumule au moins 20 millions FCFA (joindre la 1^{ère} et la dernière page du contrat + PV de réception provisoire) ;

b.2. Service après-vente

Condition remplie si le soumissionnaire présente une attestation de Service après-vente d'une durée de six (06) mois (model proposé et signé par le prestataire).

b.3. Planning de livraison ≤ 30 jours maximum.

B4. Capacité Financière

Joindre la solvabilité d'au moins Vingt (20) millions délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI.

b5. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphés sur toutes les pages et signés, datées, cachetées aux dernières pages, à savoir :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Descriptif des Fournitures (DF).

GRILLE D'EVALUATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20 Octobre 2022 POUR L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)	
Financement : Budget du Conseil Régional Exercice 2022	
GRILLE D'ÉVALUATION	
ENTREPRISE	
RAPPEL DES CRITERES ELIMINATOIRES	
A	Pièces administrative
i	Absence de la caution de soumission
ii	Pièce falsifiée
iii	Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures
B	Offres technique
i	Pièce falsifiée ;
ii	N'avoir pas réuni 80% de critères de qualification
C	Offres financière
i	Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le RPAO;
EVALUATION DE L'OFFRE TECHNIQUE	
<i>b.1. Les références du soumissionnaire</i>	
La preuve d'avoir déjà exécuté deux (02) Projets (Bon de Commande Administratif ou Lettre Commande ou Marché) en fourniture au cours des cinq (05) dernières années d'un montant cumule au moins 20 millions FCFA (joindre la 1 ^{ère} et la dernière page du contrat + PV de réception provisoire) ;	Oui/Non
<i>b.2. Service après-vente</i>	
Condition remplie si le soumissionnaire présente une attestation de Service après-vente d'une durée de six (06) mois (model proposé et signé par le prestataire).	Oui/Non
<i>b.3. Planning de livraison ≤ 30 jours maximum.</i>	Oui/Non

b4. Capacité Financière Joindre la solvabilité d'au moins Vingt (20) millions délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI.	Oui/Non
b5. Les preuves d'acceptations des conditions du marché Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphés sur toutes les pages et signés datées cachetées aux dernières pages, à savoir : a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ; b. Le Descriptif des Fournitures (DF).	Oui/Non
NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 4 « oui » sur 5) seront examinées..	

Le reste sans changement.

Bertoua, le 31 DCI 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,

